

1. IDENTIFICATION**Identificateur de produit**

Nom du produit AW0028
DURAPRO TYPE 1 PVA GLUE / COLLE PVA TYPE 1

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit YAW0028-D
Code(s) de Produit Alternatif AW0028-135, AW0028-518, AW0028-004, AW0028-015, AW0028-PD, AW0028-CGT)
Type de produit Type 1 PVA Adhésif.

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Pour une application industrielle seulement.
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité**Adresse du fournisseur**

Dural
550 Marshall Ave.
Dorval, QC
Canada
H9P 1C9

Téléphone de l'entreprise

800-361-2340

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéros de téléphone d'urgence CANUTEC 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification****Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Déclaration SIMDUT

La classification est conforme au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

| | |
|--|--------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2A |

Éléments d'étiquetage**Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

Mot indicateur Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.



Aspect Beige

État physique Liquide

Odeur Faible

Conseils de prudence

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir Section 4 sur cette étiquette).

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et demander des soins médicaux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseils de prudence - Entreposage

Craint le gel.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

HNOC (danger non classé autrement)

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Autres renseignements

Toxicité aiguë inconnue

11.26731 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | Secret commercial |
|-------------------------------------|-----------|------------|-------------------|
| Acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle | 124-17-4 | 1 - 5 | * |
| Chlorure d'aluminium anhydre | 7446-70-0 | 1 - 5 | * |

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais.

Ingestion

Aucun dans des conditions normales d'utilisation. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin s'il y a lieu.

Notes au médecin

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Dangers spécifiques du produit

Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau. Le produit sec peut brûler. Des contenants étanches peuvent se rompre sous l'effet de la chaleur.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge électrostatique Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser de l'équipement de protection individuelle. S'assurer une ventilation adéquate. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Empêcher les rejets dans l'environnement en accord avec les exigences réglementaires. L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Manutention Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Craint le gel.

Produits incompatibles MATIÈRES QUI RÉAGISSENT AVEC L'EAU. Bases fortes.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

| Nom chimique | ACGIH TLV | OSHA PEL | NIOSH IDLH | AIHA - WEEL |
|---|-----------|------------------------------------|--------------------------|-------------|
| Chlorure d'aluminium anhydre 7446-70-0 | - | (vacated) TWA: 2 mg/m ³ | TWA: 2 mg/m ³ | - |

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

| | |
|--|--|
| Protection des yeux/du visage | Éviter le contact avec les yeux. Protection des yeux. |
| Protection de la peau et du corps | Porter des gants de protection/des vêtements de protection. |
| Protection respiratoire | En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours. |
| Mesures d'hygiène | Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | | |
|----------------------|---------|-----------------------|--------------------------|
| État physique | Liquide | Odeur | Faible |
| Aspect | Beige | Seuil olfactif | Aucune donnée disponible |
| Couleur | Beige | | |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|--|---|----------------------------|
| pH | 3 | Range: 2.5 - 3.5 |
| Point de fusion / point de congélation | Aucune donnée disponible | |
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | Aucun renseignement disponible | |
| Point d'éclair | Aucun renseignement disponible | |
| Taux d'évaporation | Aucun renseignement disponible | |
| Inflammabilité | Aucun renseignement disponible | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucun renseignement disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité | Aucun renseignement disponible | |
| Pression de vapeur | Négligeable | |
| Densité de vapeur relative | Aucun renseignement disponible | |
| Densité | 1.08 | |
| Solubilité dans l'eau | Miscible dans l'eau | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange | |
| Coefficient de partage | Aucun renseignement disponible | |
| Température d'auto-inflammation | Aucune donnée disponible | |
| Température de décomposition | Aucun renseignement disponible | |
| Viscosité cinématique | Aucun renseignement disponible | |
| Viscosité dynamique | 3500-4200 cps | |
| Propriétés explosives | Aucun renseignement disponible | |
| Propriétés comburantes | Aucun renseignement disponible | |

Autres renseignements

| | |
|--|--|
| Point de ramollissement Solides | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange 46-48 % |
|--|--|

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucun dans des conditions normales de traitement

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil. Ne pas congeler.

Matières incompatibles

MATIÈRES QUI RÉAGISSENT AVEC L'EAU. Bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Oxydes de carbone. Aluminum oxide.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

| | |
|------------------------------|---|
| Inhalation | Peut causer une irritation des voies respiratoires. |
| Contact avec les yeux | Un contact avec les yeux peut causer une irritation. |
| Contact avec la peau | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer des réactions allergiques chez les personnes sensibles. |
| Ingestion | Pas une voie d'exposition prévue. Peut être nocif en cas d'ingestion. |

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|---|----------------------|--------------------------|---------------------------------------|
| Acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle 124-17-4 | = 6500 mg/kg (Rat) | = 14500 mg/kg (Rabbit) | = 72500 mg/m ³ (Rat) 4 h |
| Chlorure d'aluminium anhydre 7446-70-0 | = 380 mg/kg (Rat) | - | - |

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

| | |
|--------------------------------------|--|
| Sensibilisation | Aucun renseignement disponible. |
| Effets mutagènes | Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. |
| Cancérogénicité | Ne contient aucun ingrédient en une quantité supérieure aux quantités à déclarer indiquées comme carcinogènes. |
| Toxicité pour la reproduction | Aucun renseignement disponible |
| STOT - exposition unique | Aucun renseignement disponible. |
| STOT - exposition répétée | Aucun renseignement disponible. |
| Risque d'aspiration | Aucun renseignement disponible. |

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

| | |
|------------------------|-----------|
| ETAmél (orale) | 17,058.50 |
| ETAmél (cutané) | 28,013.40 |

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

| Nom chimique | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Crustacés |
|---|---------------------------|--|--|
| Acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle - 124-17-4 | Non applicable | LC50: 50 - 70mg/L (96h, Brachydanio rerio) LC50: =77mg/L (96h, Pimephales promelas) | LC50: =665mg/L (48h, Daphnia magna) |
| Chlorure d'aluminium anhydre - 7446-70-0 | Non applicable | LC50: 5.31 - 7.2mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 6.2 - 11.9mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) | EC50: =3.9mg/L (48h, Daphnia magna) |

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|---|------------------------|
| Acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle 124-17-4 | 1.77 |

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination****Méthodes d'élimination**

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT**

Non réglementé

IATA

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**TSCA 8(b)**

Est conforme à (aux)

DSL

Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

| Nom chimique | % en poids | SARA 313 - Valeurs de seuil % |
|--|------------|-------------------------------|
| Acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle - 124-17-4 | 1 - 5 | 1.0 |

SARA 311/312 Catégories de dangers

| | |
|----------------------------------|-----|
| Danger aigu pour la santé | Oui |
| Danger chronique pour la santé | Non |
| Risque d'incendie | Non |
| Risque de décompression soudaine | Non |
| Danger de réaction | Non |

États-Unis - CAA (Loi sur la qualité de l'air) - 1990 Polluants atmosphériques dangereux

Ce produit contient les substances suivantes qui sont listés comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act:

| Nom chimique | % en poids | Données du HAPS |
|--------------|------------|-----------------|
|--------------|------------|-----------------|

| | | |
|---|--------|---------|
| Acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle 124-17-4 | 1 - 5 | Present |
| Acétate de vinyle 108-05-4 | < 0.1% | Present |
| Aldéhyde formique 50-00-0 | < 0.1% | Present |
| Phénol 108-95-2 | < 0.1% | Present |
| Méthanol 67-56-1 | < 0.1% | Present |
| Acide chlorhydrique 7647-01-0 | < 0.1% | |
| Acétaldéhyde 75-07-0 | < 0.1% | Present |

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Voir les renseignements fournis par le fabricant

CERCLA

Voir les renseignements fournis par le fabricant

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

D'après les informations des fournisseurs de matières premières et l'étude du procédé de fabrication, ce produit n'est censé contenir aucune substance répertoriée dans la Proposition 65 en quantité supérieure ou égale à 0.1% en masse. Pour plus d'information, contacter notre service réglementaire.

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

| | | | | |
|--------------------|----------------------------|------------------|---------------------|-------------------------------|
| <u>NFPA</u> | Risques pour la santé 2 | Inflammabilité 0 | Instabilité 0 | Dangers particuliers - |
| <u>HMIS</u> | Risques pour la santé 2 | Inflammabilité 0 | Dangers physiques 0 | Précautions personnelles X |

Date de révision 20-déc.-2021

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche signalétique